

Barré-de Miniac (Christine). - Le rapport à l'écriture. Aspects théoriques et didactiques

Fabre-Cols Claudine

Revue française de pédagogie, Année 2001, Volume 136, Numéro 1
p. 181 - 182

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

NOTES CRITIQUES

BARRÉ-DE MINIAC (Christine). – **Le rapport à l'écriture. Aspects théoriques et didactiques.** Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2000. – 140 p. (« Savoirs mieux », Didactiques).

Quel enseignant n'a pas eu des difficultés pour présenter dans leur ensemble les différentes théories de l'écriture et leurs implications pratiques ? Quel étudiant rédigeant un mémoire ou une thèse n'a pas été cent fois découragé devant cette même question ? Quel chercheur enfin travaillant dans ce domaine n'a pas désespéré de relier correctement le particulier et le général, et peiné pour situer son minuscule territoire de recherche dans l'ensemble complexe du scriptural ?

À tous, l'ouvrage de Christine Barré-De Miniac, *Le rapport à l'écriture. Aspects théoriques et didactiques*, peut offrir une aide méthodologique appréciable. En effet, conformément aux objectifs de la collection « Savoirs mieux », il s'agit d'un ouvrage de synthèse qui, d'une part, embrasse un ensemble de phénomènes et d'autre part, les envisage à partir des méthodes et des résultats d'un ensemble de disciplines. Deuxièmement, le thème de l'étude, *le rapport à l'écriture*, est pris dans sa globalité, accepté provisoirement comme indécomposable (ce n'est que dans la toute dernière partie de l'ouvrage, p. 117 et suivantes, que ses différentes dimensions seront systématiquement déclinées) ; l'écriture y est constamment appréhendée à travers ce terme-notion syncrétique, problématique, construit par « approximation utile » (p. 14), qui permet de ne pas céder aux risques de simplification inhérents à toute synthèse, et qui a le mérite de relancer la présentation, en faisant progresser le lecteur dans la découverte de nouvelles propriétés du phénomène. Enfin, l'aspect synthétique du livre se perçoit aussi dans son objectif rassembleur : le rappel ordonné des théories en présence n'est pas gratuit, il répond à une visée de réflexion et d'action didactiques.

D'où trois parties classiquement équilibrées qui dessinent le plan de l'ouvrage. La première, intitulée « Les modes de fonctionnement des scripteurs », se centre sur les sujets scripteurs ; y sont présentées des dimensions cliniques et psychoaffectives (chapitre 1), cognitives (chapitre 2), sociolinguistiques et sociocognitives (chapitre 3), qui composent indissolublement le *rapport à l'écriture*. La

deuxième partie traite des « Aspects sociaux et culturels », – sous l'angle des représentations (chapitre 4) et sous celui de l'*habitus* et de la culture (chapitre 5). La troisième partie discute des liens entre « rapport à l'écriture et didactique », propose une démarche de recherche didactique (chapitre 6) et présente diverses pistes didactiques (chapitre 7), notamment à partir d'enquêtes effectuées auprès de populations en difficulté avec l'écrit.

Reprenant à son compte le choix d'un « modèle pluriel » et d'une « approche pluri-méthodologique », l'auteur construit son exploration de la notion de *rapport à l'écriture* à partir de micro-synthèses qui sont autant de facettes de son thème, et qui organisent les différentes parties de chapitres à partir de la référence à des ouvrages et à des recherches saillants dans le domaine du scriptural. C'est ainsi que les travaux de Ph. Lejeune (1989) sur le journal intime, ceux de G. Pineau (1983) sur l'autobiographie, ceux de C. Préneron, C. Meljac et S. Netchine (1994) sur les « enfants hors du lire », ceux de J. Beillerot (1989) sur l'approche psychanalytique du rapport au savoir, forment la trame du premier chapitre consacré aux aspects cliniques et psychoaffectifs de la notion, que la diffusion des recherches de J.-R. Hayes et L.S. Flower (1980 et 1995), de J.-P. Bronckart et B. Schneuwly (1985-1995), entre autres, permet d'envisager les aspects cognitifs, et qu'enfin la revue des apports de B. Bernstein (1975), de W. Labov, de B. Charlot et de l'équipe ESCOL (1992 à 1999) situe les aspects sociolinguistiques et sociocognitifs. De façon similaire, la présentation raisonnée des travaux de Moscovici (1961, 1986), de D. Bourgain (1988), de M. Dabène (1987) définit la notion de *représentation* comme « système organisé » inclus dans le *rapport à l'écriture*, tandis que les aspects sociologiques sont revus à partir de la notion d'*habitus*, fondamentale chez P. Bourdieu (1979 à 1994), et de l'approche qualitative mise en œuvre par B. Lahire (1992 à 1995).

Une synthèse aussi ample, aussi claire, sera sans nul doute d'un grand secours pour tous ceux qui travaillent sur l'écriture.

J'aimerais cependant exprimer deux regrets quant aux questionnements et propositions avancés dans cet ouvrage.

Au début du chapitre 6, lorsque l'auteur évoque l'émergence de l'intérêt pour l'écriture dans l'enseignement, elle

s'appuie seulement sur l'histoire du français langue maternelle. Une brève incursion en français langue seconde ou étrangère ne montrerait-elle pas des avancées didactiques plus précoces et plus audacieuses ?

L'un des grands mérites du livre de Christine Barré-De Miniac est de « sortir de la classe » et de présenter un large panorama des composantes du rapport à l'écriture. Mais il n'est bien sûr pas question selon elle de négliger la compréhension intensive des phénomènes au seul profit de leur compréhension extensive. C'est pourquoi l'ouvrage me paraîtrait plus complet s'il donnait, en même temps qu'aux dimensions anthropologiques, sociales et psychologiques, plus de place aux dimensions littérales et linguistiques. Par exemple, à propos de la formation des enseignants, l'auteur évoque la formation à l'observation des élèves, à l'observation des pratiques. Il me semblerait juste d'y ajouter la formation à l'observation des productions d'élèves elles-mêmes, en tant que produits qui offrent des indices concernant leur motivation et leur genèse, mais aussi la connaissance et la jouissance de la langue par le scripteur, son savoir écrire et son plaisir (ou refus) d'écrire. Et l'observation fine des textes produits ne se réduit pas ainsi au domaine codique et à une étroite analyse techniciste : elle peut dire beaucoup sur le sujet scripteur, sur le contexte de production au sens large, sur le complexe du vouloir-pouvoir-savoir écrire, de même qu'elle peut être un auxiliaire très utile pour affronter la complexité de la réception et de l'auto-réception. La volonté de voir le *rapport à l'écriture* sous l'angle le plus large, « l'analyse plurielle et complexe », autoriserait-elle à minorer le fait que l'écriture traite aussi du langage ?

Mais on l'aura compris : ces discussions à poursuivre ne font que confirmer la qualité d'un travail qui vient à son heure en proposant un état de la question très clair et très complet. Sa prise de position en faveur d'une didactique nettement située historiquement et socialement, sa façon de relier les dimensions de cette dernière à celles des différentes sciences humaines et sociales seront utiles aussi bien à l'université, pour les rédacteurs de mémoires et de thèses, que dans le cadre de la formation d'enseignants.

Claudine Fabre-Cols
IUFM de Grenoble et Université Stendhal

BAUDRIT (Alain). – Le tutorat dans les universités anglo-saxonnes : des idées pour les universités francophones ? Paris, L'Harmattan, 2000. – 192 p.

L'analyse des expériences pédagogiques étrangères est un excellent moyen de comprendre ce qui se passe en

France. En ce sens, le livre d'Alain Baudrit nous permet de voir comment les systèmes universitaires et les établissements du supérieur répondent aux mêmes questions avec des pratiques et des dispositifs différents. Il ne s'agit pas, en effet, dans ce livre, d'aller chercher des modèles dans les pays anglo-saxons, mais d'analyser comment dans ces pays on a encouragé la mise en place de tutorats.

Rappelons d'abord que les écoles anglo-saxonnes ont une longue tradition d'enseignement mutuel, et que c'est donc dès les années soixante que le tutorat va se développer dans les universités : il s'agit d'aider les minorités noires ou mexicaines à réussir à l'université.

On aborde là une des principales différences entre les universités anglo-saxonnes et les nôtres : dans un système où l'on sélectionne à l'entrée, les difficultés des étudiants sont imputées au fonctionnement de l'établissement, et celui-ci se doit de mettre en place des dispositifs d'aide, d'autant plus qu'il est évalué sur ses taux de réussite. Le tutorat peut donc contribuer au prestige de l'université qui l'a instauré... Ce n'est pas, vraiment, ce qui se passe en France !

L'ouvrage, extrêmement bien documenté, nous permet d'entrer dans la variété des types de tutorats qui se sont développés dans les universités anglo-saxonnes. Car il ne s'agit pas, comme en France, de mettre en œuvre une injonction ministérielle au tutorat, mais de favoriser les initiatives des étudiants et des enseignants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université. On trouve ainsi des tutorats universitaires à des fins non universitaires : premiers contacts avec l'école pour de futurs enseignants, projets de développement dans les pays en voie de développement, tutorats dans les domaines artistiques et sociaux, tutorats à distance par l'utilisation des nouvelles technologies... Il y a une culture de l'entraide dans les systèmes universitaires anglo-saxons.

La perspective est donc différente : chaque étudiant, en fonction de ses compétences ou de ses points faibles, sera, à un moment ou à un autre, tuteur ou tutoré. Aider l'autre à apprendre, c'est aussi apprendre. Et un étudiant « avancé » est peut-être mieux placé qu'un professeur pour conseiller, orienter, répondre aux questions et aux inquiétudes individuelles.

Être tuteur demande donc des compétences spécifiques : les expériences présentées dans ce livre montrent l'importance de la « congruence cognitive », c'est-à-dire la capacité de s'exprimer dans le langage des étudiants et de faire usage de notions et de concepts compréhensibles par ceux-ci. D'autres compétences sont également nécessaires : des connaissances académiques assurées, un bon